

LE DEVOIR

CULTURE

Le mystère du portrait de Jeanne Mance
B 8

SUR LA ROUTE

Retour sur une année axée sur la mobilité durable
B 5

CAHIER **2**

MONDE

Plus de 280 morts après un tsunami « volcanique » en Indonésie



III LE TEMPS DES FÊTES AUX SOINS PALLIATIFS



Jean-Pierre Leduc, dans sa chambre aux soins palliatifs de la Maison Adhémar-Dion, à Terrebonne
CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

Noël, pour une dernière fois

Pendant que la plupart des Québécois s'attellent aux derniers préparatifs de leur réveillon, d'autres attendent patiemment de vivre leur dernier Noël. *Le Devoir* est allé à leur rencontre dans un établissement de soins palliatifs situé sur la couronne nord de Montréal. Compte rendu d'une journée en marge de la frénésie des Fêtes où les célébrations revêtent un caractère bien particulier.

GUILLAUME LEPAGE
LE DEVOIR



C'est mon dernier Noël. Il faut qu'il soit important. Je n'en aurai plus d'autres après », lance Jean-Pierre Leduc. Les rayons du soleil d'après-midi baignent sa chambre d'une chaude lumière orangée. Sa voix est éraillée, usée. Le corps aussi. Voilà plus de deux ans que le volubile grand-père lutte de toutes ses forces contre un cancer de la bouche particulièrement virulent.

Au printemps dernier, il a toutefois décidé de « fermer les livres » et de « laisser la maladie faire son temps » devant des chances quasi nulles de s'en débarrasser pour de bon. « J'ai 67 ans. C'est jeune pour mourir. Mais j'ai roulé mes 67 ans dans le fond, mon Léon », lâche M. Leduc dans un rire contagieux, les yeux pétillants de vie.

Pour l'instant, son état de santé est stable. À tel point que sa femme, Diane, et sa fille Julie caressaient l'idée de lui faire quitter les soins palliatifs l'espace de quelques jours, pour célébrer Noël entouré des siens, à Blainville. Proposition que Jean-Pierre Leduc a curieusement déclinée.

Pourquoi? Sa gorge se serre, des larmes naissent à la commissure de ses grands yeux. « Tu ne peux pas rentrer dans une maison de soins palliatifs en courant [...] C'est comme s'en aller d'un bord et vivre, ou s'en aller ce bord-là et mourir, souffle-t-il, avant de reprendre : moi, je m'en vas sur ce bord-là pour mourir. Ce n'est pas facile, faire face à la mort. »

De son propre aveu, le gaillard craint un retour pénible s'il se permet de quitter sa nouvelle demeure. Mais il n'en reste pas moins que le choix a été déchirant. Il songe à sa petite-fille, Sarah, encore en âge de croire au père Noël. « Ce sera la première fois cette année que grand-papa ne fera pas le père Noël », dit-il en réprimant un sanglot. Mais la fillette ne sera pas en reste, promet-il, alors qu'ils doivent partager un repas ensemble le 25 décembre à la Maison Adhémar-Dion. « C'est important que, le dernier Noël, on le passe en famille. »

VOIR PAGE A 2 : NOËL

III CANCER DU COL DE L'UTÉRUS

Un nouveau test de détection prometteur

PAULINE GRAVEL
LE DEVOIR

Le nouveau test épigénétique a permis de dépister cinq ans à l'avance tous les cancers cervicaux

ATTILA LORINCZ



Un nouveau test de dépistage du cancer du col de l'utérus mesurant les changements épigénétiques subis par les cellules cervicales pourrait bien supplanter le classique test de Pap en raison de sa plus grande efficacité à détecter les lésions précancéreuses et à prédire l'émergence d'un cancer.

Ce test épigénétique mis au point par l'équipe d'Attila Lorincz de la Queen Mary University of London mesure plus particulièrement le degré de méthylation de l'ADN des cellules cervicales, qui, la plupart du temps, a été induite par des facteurs environnementaux. « Les molécules de méthyle qui s'attachent à certains endroits précis de la double hélice d'ADN changent dramatiquement les propriétés de l'ADN. Nous mesurons, par une méthode de séquençage, l'effet de cette méthylation sur le code génétique », a expliqué Attila Lorincz en entrevue au *Devoir*.

Dans une étude dont les résultats sont publiés dans la revue *International Journal of Cancer*, l'équipe britannique a éprouvé l'efficacité de son test épigénétique auprès de 257 femmes chez lesquelles on avait détecté la présence du virus du papillome humain (VPH) dans le cadre de l'étude clinique HPV FOCAL (FOr Cervical) sur le dépistage du cancer du col de l'utérus menée à Vancouver. « Cette étude avait montré que le test de détection de VPH comme première procédure de dépistage permet de déceler des lésions précancéreuses du col de l'utérus plus tôt que le fait la cytologie traditionnelle (test de Pap) », a rappelé Mel Krajden, directeur du Laboratoire de santé publique du BC Centre for Disease Control, à Vancouver, qui est le second auteur de l'étude.

Très sensible, le test de VPH permet de détecter le virus dans 95 à 99 % des cas, tandis que la cytologie gynécologique ne dépiste des lésions précancéreuses que dans 50 à 60 % des cas. Toutefois, si on découvre qu'une femme est infectée par le VPH, cela ne veut pas nécessairement dire qu'elle est atteinte d'un cancer du col de l'utérus ou qu'elle est en voie d'en développer un, car plusieurs femmes réussissent à éliminer le virus naturellement.

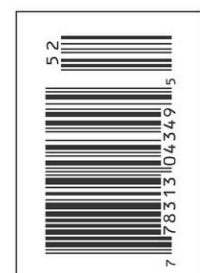
VOIR PAGE A 2 : CANCER

D

Le Devoir ne sera pas publié mardi et mercredi en raison du congé de Noël. Demeurez informés en consultant nos plateformes numériques

INDEX

Avis légaux **B2**
Culture **B7**
Décès **B4**
Éditorial **A6**
Grille TV **B7**
Idées **A7**
Météo **B6**
Monde **B1**
Mots croisés **B6**
Religion **B6**
Sports **B4**
Sudoku **B6**
Sur la route **B5**





Claude Lauzon et sa conjointe, Rose-Marie Massé, aux soins palliatifs de la Maison Adhémar-Dion, à Terrebonne
CATHERINE LEGAULT LE DEVOIR

Le temps des Fêtes aux soins palliatifs

NOËL

SUITE DE LA PAGE A 1

Prendre congé des soins palliatifs, c'est aussi une idée qui a fait son chemin dans la tête de Claude Lauzon, à quelques portes plus loin. Mais après avoir consulté sa conjointe Rose-Marie, il a préféré la chasser de son esprit par crainte de voir sa condition se détériorer à l'extérieur de l'établissement.

Fumeur sa vie durant, l'homme de 71 ans a été terrassé par plusieurs pneumonies qui lui ont sérieusement abîmé la gorge.

Sa priorité désormais est de ménager sa santé vacillante pour recevoir en bonne forme la visite de ses enfants. « Ce Noël-là est important parce que les enfants ne sont pas prêts à me voir partir, explique-t-il. Je l'ai vu quand j'ai été accepté à l'hôpital. Depuis ce douloureux « coup de poing », son état s'est progressivement stabilisé avant

de s'améliorer après son transfert à la maison de soins palliatifs.

D'ordinaire, la petite famille se réunit le 24 décembre chez le garçon de M^{me} Massé, mais les circonstances forcent cette année quelques rajustements. « Ça va se faire encore, mais je serai ici pendant la journée », précise la dame. Et d'ajouter, posant les yeux sur son amoureux : « Je pense qu'on va être capables de le faire dans la joie. On ne veut pas penser que c'est le dernier Noël. On essaie d'y aller plus au jour le



DERNIER NOËL AUX SOINS PALLIATIFS:
UNE VIDÉO À VISIONNER SUR NOS PLATEFORMES NUMÉRIQUES.

jour et de profiter de tous les moments comme il faut, ensemble. »

L'ambiance des Fêtes

Aux soins palliatifs, on évite généralement de se projeter dans l'avenir. Le temps présent est précieux, chéri. Les journées tournent au ralenti, sans que ce soit le calme plat. Des rires fusent ici et là, alors que le personnel soignant s'active en suivant une routine savamment chorégraphiée. L'atmosphère y est feutrée, agréable. Un regain d'énergie général se fait toutefois ressentir à l'approche des Fêtes.

Guirlandes, couronnes, sapins de Noël : les chambres de la Maison Adhémar-Dion sont sobrement décorées, de même que le couloir où se concentrent les chambres des résidents. « Ça met le monde un peu dans l'ambiance, observe Julie Grenier, infirmière auxiliaire dans l'établissement depuis huit ans. Parfois, ils oublient qu'ils sont dans une maison de soins palliatifs. Ils font leur train-train quotidien : ils fêtent, ils rient... Ça met un peu de positif. »

La jeune femme se garde toutefois de dire que l'ambiance est y plus « festive », alors que ce moment de réjouissances n'est pas vécu de la même façon par tout un chacun. « Les personnes qui arrivent ici se préparent mentalement, ils savent que c'est leur dernier Noël. Ils sont conscients de tout ce qui s'en vient, alors ils essaient de profiter de chaque moment, de chaque minute avec leurs proches. »

La gaieté associée au temps des Fêtes peut même, l'espace d'un moment, se révéler salutaire pour ceux jusque-là lourdement affaiblis par la maladie. « C'est ma perception des choses avec l'expérience que j'ai, mais chaque personne sait quand elle va partir. Et beaucoup nous disent : bon, je vais "toffer" jusqu'à Noël, et après, je vais me laisser aller, dit Julie Grenier. Aussitôt que le 26 décembre arrive, ils tombent endormis et ne se réveillent plus. »

Mais ce moment de l'année peut aussi transporter son lot d'espoir dans un établissement où il est, certes, question de douleur et de mort, mais aussi de vie. « On savoure tous les petits moments présents et on ne s'empêche surtout pas de rire, affirme Rose-Marie Chassé. C'est sûr qu'il y a des moments qui nous rendent un peu plus tristes, mais Claude et moi avons toujours vécu en riant. On ne pense pas au moment où la fin va arriver. On le sait que ça va arriver, mais quand ça arrivera, on verra à ce moment-là. »

Un dépistage qui cible les changements épigénétiques

CANCER

SUITE DE LA PAGE A 1

C'est pourquoi on doit procéder à une autre procédure de dépistage — actuellement, un test de Pap est effectué — pour déterminer, parmi les femmes infectées par le VPH, celles qu'il faudra suivre de plus près et soumettre à une coloscopie, qui permet un examen plus approfondi du col de l'utérus, afin de vérifier si elles présentent vraiment des lésions précancéreuses.

Outil de triage

Le nouveau test épigénétique est un outil qui permet de trier les femmes ayant appris qu'elles sont infectées par le VPH et donc d'identifier celles qu'il faudra surveiller. L'étude qui vient de faire l'objet d'une publication a montré que ce nouveau test permettait de dépister des lésions précancéreuses chez 93 % des femmes porteuses du VPH, alors que la combinaison des tests de Pap et de VPH y parvenait chez 86 % des femmes, et le test de Pap seul chez seulement 61 %. « Le nouveau test épigénétique a permis de dépister cinq ans à l'avance tous les cancers cervicaux qui sont apparus chez les participantes de l'étude. En comparaison, le test de Pap n'a dépisté que 25 % d'entre eux, et le test de VPH que 50 % », a précisé Attila Lorincz.

Selon ce dernier, la force de ce nouveau test mesurant la méthylation de l'ADN réside dans le fait que l'on « peut observer ces changements épigénétiques très tôt, à un stade très précoce, soit bien avant que des anomalies cellulaires soient visibles ».

« La cytologie gynécologique comporte une part de subjectivité contrairement au test de méthylation, qui est complètement objectif », a souligné par ailleurs le D^r Krajden tout en rappelant que le test de Pap est effectué par un professionnel de la santé qui examine les cellules prélevées chez la femme lors d'un frottis du col afin de reconnaître celles qui sont anormales, alors que le test épigénétique qui mesure la méthylation de l'ADN est quant à lui réalisé par une machine.

« Un autre avantage du test de méthylation est le fait qu'il pourra être pratiqué sur le même échantillon que celui ayant servi au test de VPH », note le D^r Krajden avant d'ajouter qu'« il faudra néanmoins le soumettre à des études de plus grande envergure pour prouver qu'il fonctionne bien dans le contexte de la clinique ».

Le test de méthylation pourrait-il être utilisé en solo pour faire le dépistage du cancer du col? « Dans un premier temps, il sera utilisé comme méthode de triage à la suite d'un test positif de VPH. Mais il est possible que, dans le futur, il

remplace également le test de VPH. D'autant plus qu'il peut également dépister les cancers du col de l'utérus qui ne découlent pas du VPH. Mais la communauté médicale met habituellement beaucoup de temps à changer sa pratique. Il a fallu 10 ans pour adopter le test de détection de VPH. Cela prendra probablement 5 à 10 ans pour introduire ce nouveau test épigénétique et 10 à 15 ans avant qu'il remplace les deux autres tests (Pap et VPH) », croit M. Lorincz, qui a participé à la mise au point du premier test de détection du VPH en 1988.

Au Québec, le programme de dépistage du cancer du col de l'utérus n'est toujours pas au diapason avec les façons de faire en Europe, aux États-Unis et en Ontario, car le dépistage débute encore par un test de Pap, qui, s'il s'avère positif, sera suivi d'un test de détection de VPH. « Le gouvernement du Québec n'a pas encore adopté la procédure utilisée ailleurs, car il croit que ce serait plus dispendieux. Mais à la longue, on économiserait des sous puisque si on procède d'abord au test de VPH et que ce dernier est négatif, on ne s'inquiète pas et on cesse toutes les investigations. De plus, le test de VPH est plus objectif et sa sensibilité est meilleure que la cytologie », affirme le D^r Fabien Simard, président de l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec.

Selon les chercheurs, leur étude

Au Québec, le programme de dépistage du cancer du col de l'utérus n'est toujours pas au diapason avec les façons de faire en Europe, aux États-Unis et en Ontario

prouve le rôle clé de l'épigénétique dans le développement de plusieurs cancers. « Nous disposons de plus en plus de données probantes montrant que les effets épigénétiques sont beaucoup plus importants dans le processus d'émergence du cancer que les mutations. Tout au début du cancer, voire durant la phase précancéreuse, les processus épigénétiques prédominent », a souligné M. Attila Lorincz.

Comme l'épigénétique semble importante dans le développement de plusieurs cancers solides, cela veut donc dire qu'un test mesurant la méthylation de l'ADN pourrait permettre de dépister notamment les cancers de l'ovaire, du côlon, de l'anus, de la prostate et du sein.

L'équipe d'Attila Lorincz a mis au point un test de dépistage du cancer de la prostate qui détecte des marqueurs épigénétiques de la même manière que le fait le test du cancer du col de l'utérus. « Cette recherche progresse toutefois plus lentement, car il est plus difficile d'obtenir de bons échantillons de cellules prostatiques que de procéder à des prélèvements de cellules du col de l'utérus, d'autant que les femmes peuvent procéder elles-mêmes à un prélèvement qu'elles nous fournissent », précise-t-il avant d'ajouter qu'il travaille à la mise au point d'un test qui permettra de distinguer les cancers du côlon particulièrement agressifs.

Résultats des tirages du : 2018-12-22

649 + 5X 1 000 000 \$ GARANTI

Consultez les résultats du Super tirage du 22 décembre à loto-quebec.com, avec l'application mobile ou chez votre détaillant.

Quebec 07 16 20 03
31 38 44 compl.

Extra 3889833

Résultats des tirages du : 2018-12-21

Résultats complets sur loto-quebec.com

Prochain gros lot (approx) : 38 000 000 \$

Extra 4640291

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

La détention de Canadiens en Chine est extrêmement perturbante, dit Trudeau

KIRSTY KIRKUP
À OTTAWA
LA PRESSE CANADIENNE

Les gens de partout dans le monde sont « extrêmement perturbés » par la détention de Canadiens en Chine, a déclaré le premier ministre Justin Trudeau, qui a appelé à la libération de Michael Kovrig et Michael Spavor.

Depuis le Mali, samedi soir, M. Trudeau a dit aux journalistes que le gouvernement canadien insistait auprès de ses homologues chinois pour demander la libération des deux hommes.

Les deux hommes ont été arrêtés pour des motifs de sécurité quelques jours après que les autorités canadiennes eurent procédé à l'arrestation d'une dirigeante du géant chinois de la technologie Huawei, Meng Wanzhou, en raison d'une demande d'extradition de la part de Washington.

Les autorités chinoises ont ensuite arrêté M. Kovrig, un ancien diplomate en sabbatique d'Affaires mondiales Canada et de M. Spavor, un entrepreneur.

« Nous insistons auprès des Chinois pour leur dire comment il est important qu'ils libèrent les détenus, parce que c'est quelque chose que les Canadiens, et honnêtement, les gens de partout dans le monde trouvent extrêmement perturbant », a déclaré M. Trudeau lors de son passage-surprise au Mali pour visiter les troupes canadiennes.

« Un précédent inquiétant »

Le Canada fait valoir auprès de ses alliés que la détention des Canadiens marque un « précédent inquiétant » — un point qui a beaucoup résonné chez les représentants des autres pays, selon la ministre des Affaires étrangères Chrystia Freeland.

L'Allemagne a affirmé dimanche qu'elle était convaincue que le Canada offrira des procédures judiciaires « justes, neutres et transparentes » à M^{me} Meng.

« Pour les deux Canadiens qui ont été arrêtés en Chine, nous exhortons [les autorités] à les traiter équitablement et en tout respect de la règle de droit », a indiqué le ministre des Affaires étrangères dans un communiqué.

Vendredi, le département américain d'État a affirmé que le Canada avait seulement respecté ses obligations légales en arrêtant M^{me} Meng et a appelé à la libération des deux Canadiens.

Le ministre britannique des Affaires étrangères a aussi diffusé un communiqué pour témoigner son inquiétude sur la possible motivation politique menant à leur arrestation. L'Union européenne a également fait part de ses préoccupations.

« Nous sommes en train d'appliquer nos lois et nos règles à la lettre dans le cas au Canada, a déclaré M. Trudeau. Nous nous attendons à ce que toutes les règles soient suivies par les Chinois et c'est ce à quoi s'attendent aussi nos alliés et les gens à travers le monde. »

Pour le Canada, l'incident de M^{me} Meng a porté ombrage à la volonté du gouvernement Trudeau d'élargir les liens commerciaux entre les deux pays.

Le chef conservateur Andrew Scheer a accusé Justin Trudeau de choisir une « approche naïve » face à la Chine, ce qui ne laisse aucun « levier » pour le Canada, déplore-t-il. Il a aussi encouragé le premier ministre à contacter les plus hauts responsables du gouvernement chinois.

Mercredi, Affaires mondiales Canada avait annoncé qu'un troisième Canadien avait été arrêté, mais selon le gouvernement Trudeau, il n'y a aucune raison de croire que l'arrestation est liée aux deux autres.

JEAN-FRANÇOIS NADEAU



Notre chroniqueur fait relâche les deux prochaines semaines.

Immense incendie de pneus usagés à Beauceville

MAGDALINE BOUTROS
LE DEVOIR

Un immense brasier enflammé, dans la nuit de samedi à dimanche, des amas de pneus usagés stockés sur le terrain de l'entreprise Royal Mat à Beauceville, enveloppant la ville d'un panache de fumée et semant des inquiétudes quant à la qualité de l'air.

En quelques heures, plus de 3000 mètres cubes de pneus sont partis en fumée, a révélé le directeur général de la municipalité, Félix Nunez.

Urgence-Environnement et le laboratoire mobile TAGA, spécialisé en analyse de gaz atmosphériques, ont été dépêchés sur les lieux pour réaliser des analyses toxicologiques. Dimanche midi, la Direction de santé publique de la région de Chaudière-Appalaches dissipait les craintes en annonçant que la qualité de l'air ne représentait « aucun danger pour la santé ». Les autorités municipales ont tout de même conseillé aux citoyens d'éteindre leurs systèmes de ventilation, comparant le niveau de contaminants à celui d'un épisode de smog dans une grande ville.

L'incendie a pris naissance vers 22 h 30 dans un îlot de pneus pour ensuite se répandre à un deuxième îlot. Quelque 80 pompiers provenant de neuf municipalités ont combattu les flammes toute la nuit, notamment en répandant du gravier et du sable sur le brasier pour l'étouffer. L'incendie a été maîtrisé en avant-midi dimanche.

Des doutes quant à la possibilité qu'un geste criminel soit à l'origine du désastre ont mené la Sûreté du Québec à ouvrir une enquête. « Des pneus, ça ne prend pas en feu aussi facilement, surtout en hiver », a relevé Félix Nunez.

Une habituée des incendies

L'incendie de la fin de semaine est le plus important de l'histoire de l'entreprise, installée à Beauceville depuis 1983, mais il est loin d'être le premier. Les pompiers se déplacent sur le terrain de Royal Mat de deux à trois fois par année. Selon Félix Nunez, la situation s'est améliorée ces derniers temps, après que des murs coupe-feu ont été installés entre les îlots de pneus.

« Le problème, c'est qu'en hiver et à la fin de l'automne, ils récupèrent beaucoup de pneus par Recyc-Québec et ils ont de la difficulté à le gérer, a précisé M. Nunez. Ça fait en sorte que les îlots communiquent et le feu se répand entre les îlots. »



L'entreprise Royal Mat — qui recycle des pneus pour les transformer, entre autres, en tapis de caoutchouc — détient un contrat avec Recyc-Québec dans le cadre de son programme de traitement de pneus usagés. Ce contrat spécifie que Royal Mat doit recevoir au moins 24 500 tonnes de pneus par année. Mais selon Recyc-Québec, seules 20 100 tonnes de pneus ont été acheminées dans les installations de Royal Mat cette année.

Dans un échange par courriel avec *Le Devoir*, Brigitte Geoffroy, porte-parole pour Recyc-Québec, précise que l'entreprise a ralenti ses activités de traitement des pneus l'été dernier en raison de bris survenus à un déchiqueteur et à une presse principale. « Constatant des accumulations élevées de pneus sur le terrain de Royal Mat lors de visites de son inspecteur en septembre et en octobre 2018, Recyc-Québec a demandé que soit réduit le nombre de pneus acheminés vers ce site », poursuit-elle.

Par ailleurs, Royal Mat entpose également des pneus de camions sur son terrain, dans le cadre d'un contrat qui n'est pas lié à Recyc-Québec. On ne sait pas si l'incendie a pris naissance dans ces pneus de camions ou dans ceux provenant du programme de Recyc-Québec.

Le 8 mai dernier, un avis de non-conformité a été envoyé à l'entreprise en raison du non-respect des règles d'entreposage prévues dans son certificat d'autorisation. Une amende de 2500 \$ lui a été acheminée le 21 juin dernier. Selon Frédéric Fournier, porte-parole d'Urgence-Environnement, l'entreprise entreposait des pneus à l'extérieur des aires autorisées et dans la bande riveraine.

Le 10 septembre, une inspection de suivi a été effectuée pour s'assurer de la conformité des installations. « Des validations sont en cours à ce sujet », mentionne Frédéric Fournier dans un courriel transmis au *Devoir*.

Le 30 novembre dernier, la vérificatrice générale du Québec, Guylaine Leclerc, tirait la sonnette d'alarme quant aux lacunes observées dans la gestion des pneus hors d'usage par Recyc-Québec. En point de presse, M^{me} Leclerc avait entre autres déclaré que « Recyc-Québec n'a pas mis en place de mécanismes de surveillance adéquats qui lui permettent d'obtenir l'assurance raisonnable que les pneus hors d'usage sont traités et entreposés de façon sécuritaire ».

Avec Catherine Lalonde et La Presse canadienne

Quelque 80 pompiers provenant de neuf municipalités ont combattu les flammes toute la nuit, notamment en répandant du gravier et du sable sur le brasier pour l'étouffer. L'incendie a été maîtrisé en avant-midi dimanche.

ANDRÉANNE HÉBERT-HUOT

Plusieurs mesures d'hébergement d'urgence pour les itinérants à Montréal

LA PRESSE CANADIENNE

Le retour du froid fait craindre pour la santé des itinérants à Montréal, mais plusieurs mesures d'aide hivernale ont été mises en place.

Le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal, la Ville de Montréal et leurs partenaires communautaires se sont mobilisés afin qu'aucun sans-abri ne soit contraint de passer la nuit dehors par temps froid.

Des mesures particulières sont prévues pour maintenir et coordonner une offre d'hébergement d'urgence suffisante pour répondre à la demande quotidienne. Des services complémentaires ont également été créés pour les personnes qui n'utilisent pas ces ressources.

Lits supplémentaires

Montréal dispose ainsi de 957 places d'hébergement d'urgence pour accueillir les hommes, les femmes et les jeunes en situation d'itinérance, soit 32 lits supplémentaires comparativement à l'an dernier.

Pour les hommes, ce sont 752 places d'hébergement d'urgence, rendues disponibles grâce à la collaboration de la Maison du Père, de la Mission Bon accueil, de la Mission Old Brewery, de Projets autochtones du Québec et du CAP St-Barnabé.

Concernant l'hébergement d'urgence destiné aux femmes, 129 places



Montréal dispose de 957 places d'hébergement d'urgence pour accueillir les sans-abri. MARIE-FRANCE COALLIER LE DEVOIR

sont réparties entre le Pavillon Patricia Mackenzie, La Rue des femmes, le Chaînon, Projets autochtones du Québec, Passages, le CAP St-Barnabé, L'Abri d'espoir de l'Armée du Salut et la Maison Marguerite. De plus, le CAP St-Barnabé offre 16 lits de répit de jour aux femmes en difficulté.

Pour les jeunes, 64 places d'héber-

gement d'urgence sont offertes au Refuge des jeunes de Montréal, au Bunker de l'organisme Dans la rue et à En marge 12-17.

Par ailleurs, le Centre de répit et de dégrisement peut recevoir 12 hommes et femmes en situation d'itinérance exclus des refuges, des ressources d'hébergement ou en situation de crise.

À LIRE



JULIAN STRATENSCHULTE
AGENCE FRANCE-PRESSE

« PÉRIL »

Notre calendrier de l'avent de l'information sur nos plateformes numériques

III SÉCURITÉ

Le Canada « finalise » un protocole en cas d'alerte de missile

JIM BRONSKILL
À OTTAWA
LA PRESSE CANADIENNE

Près d'un an après qu'une fausse alerte de missile eut terrifié l'État d'Hawaï, le Canada dit être en train de « finaliser » un protocole pour informer le public dans l'éventualité d'une réelle attaque.

D'après des notes internes et des courriels du gouvernement fédéral obtenus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information, la fausse alerte envoyée dans la matinée du 13 janvier dernier a amené les autorités canadiennes à se questionner sur leur propre système.

Le message d'urgence envoyé un samedi par l'agence des services d'urgence d'Hawaï, qui exhortait les habitants de l'île américaine à trouver refuge, a été démenti 38 minutes plus tard, suscitant de nombreuses questions sur le système en place.

Le lundi suivant, les responsables canadiens avaient reçu plusieurs requêtes de médias, leur demandant ce que le gouvernement ferait s'il y avait une attaque nucléaire.

Les autorités ont convoqué une téléconférence pour « clarifier les rôles et responsabilités » entre le ministère de la Sécurité publique et celui de la Défense nationale, ainsi que pour coordonner leurs communications, peut-on lire dans les notes récemment rendues publiques.

Selon des documents d'information

du ministère de la Sécurité publique datant du 15 janvier, on présumait que le système d'avertissement pour le lancement d'un missile serait effectué par le ministère de la Défense et les Forces armées canadiennes, mais « cette présomption devra être vérifiée », indique-t-on.

Le Centre des opérations du gouvernement, une agence fédérale de gestion des urgences, était « en ce moment en train de mettre au point un protocole d'avertissement » avec le ministère de la Défense relativement à une attaque de missile, selon les notes. Le protocole prévoirait que l'information soit partagée avec les agences fédérales et leurs homologues provinciales et territoriales.

Mais il y avait un problème.

Le Système national d'alertes au public — appelé couramment « En alerte » — n'avait rien de prévu pour les menaces potentielles de missiles. Il se concentrait davantage sur les dangers et catastrophes survenant à l'intérieur du territoire, dont les inondations, la température extrême, les déversements chimiques et les attaques terroristes. Les alertes sont diffusées à la radio et à la télévision, et, plus récemment, par messages textes.

Environnement et Changement climatique Canada (ECCC) était le seul ministère fédéral relié au système d'alerte, qui devait diffuser des alertes météorologiques.

Le Système national d'alertes au public — appelé couramment « En alerte » — n'avait rien de prévu pour les menaces potentielles de missiles

« ECCC n'a pas le mandat de lancer une alerte reliée à une attaque de missile potentielle », peut-on lire dans les documents.

Le ministère de la Sécurité publique n'était même pas certain qu'il puisse envoyer une alerte nationale instantanément. Les avertissements sont généralement localisés et se sont déroulés d'une province à l'autre avec le mouvement d'un système météorologique.

Une alerte canadienne concernant une frappe de missile proviendrait probablement du bureau du premier ministre, indiquent les notes.

Un plan plus détaillé élaboré

Quelques jours plus tard, les responsables avaient une meilleure idée du protocole d'avertissement sur le lancement de missiles, selon des informations plus détaillées datées du 18 janvier.

Une fois le missile lancé dans le ciel, les Forces canadiennes en informeraient immédiatement le Centre des opérations du gouvernement, lequel indiquerait à son tour à la communauté de la gestion des urgences par courriel s'il n'y a pas de menace. « S'il existe une menace potentielle ou réelle pour le Canada ou les intérêts canadiens, le [Centre des opérations] organisera une téléconférence avec les principaux partenaires concernés afin de partager des informations et coordonner la réponse pangouvernementale appropriée. »

Les responsables voyaient d'un mauvais œil la possibilité que ce soit le Centre des opérations du gouvernement qui diffuse l'information sur une frappe de missile. Il faudrait examiner soigneusement la responsabilité juridique et utiliser le centre pourrait créer un chevauchement avec les canaux existants, ce qui entraînerait des messages en double « susceptibles de créer une confusion supplémentaire ».

Des notes préparées quelques semaines plus tard précisent le plan.

En cas d'attaque par missile, le Commandement de la défense aérospatiale de l'Amérique du Nord (NORAD en anglais), qui protège l'espace aérien nord-américain, avertirait la Défense, qui en informerait ensuite les « responsables compétents ».

« Les Canadiens seraient ensuite informés par tous les canaux disponibles, y compris les médias et les médias sociaux », indiquent les notes. « Les alertes d'urgence sont généralement émises par les agences de gestion des urgences provinciales ou territoriales responsables de l'intervention sur le terrain. »

Cependant, il reste certains détails précis à peaufiner. Les agences fédérales sont en train de « finaliser les détails » du protocole, a indiqué Karine Martel, porte-parole du ministère de la Sécurité publique.

« Les détails du protocole seront mis en place en bonne et due forme. »



Le nuage de mots à gauche met en relief les principaux thèmes abordés dans les éditions papier et numériques de *Le Devoir*, tandis que le nuage de mots à droite illustre les noms propres les plus cités sur toutes nos plateformes.

Le mot « femme » se classe en tête de liste des noms communs les plus fréquemment employés dans nos articles, devant « homme ». À ceux qui voudraient se réjouir, mentionnons toutefois que le mot « monsieur » apparaît autant de fois que le mot « femme ».

Le Devoir dans les nuages : survol des thèmes marquants de l'année

LE DEVOIR

Quels ont été les principaux thèmes qui ont fait l'année qui s'écoule ? *Le Devoir* a passé au peigne fin l'ensemble des articles publiés sur ses plateformes — papier et numériques — afin d'en broser un portrait imagé, sous la forme de nuages de mots.

L'année 2018 aura été marquée par des élections provinciales qui ont porté au pouvoir la Coalition avenir Québec de François Legault. Le gouvernement qu'il dirige depuis a mis un terme à un demi-siècle d'alternance entre le Parti libéral et le Parti québécois. La cam-

pagne électorale aura été longue : 39 jours, pendant lesquels les promesses — et les articles — ont pullulé. Le nom des chefs et celui des partis dans la course électorale se sont tous d'ailleurs frayé un chemin dans nos nuages de mots.

Sur les plans national et international, ce sont les enjeux politiques qui ont orienté notre couverture de l'actualité. Cette année encore, les frasques du président américain, Donald Trump, ont peuplé nos pages. De fait, la récurrence du nom « Trump » a dépassé, et de loin, celle du premier ministre canadien, Justin Trudeau. Conséquence d'histoires aux multiples rebondissements ? Plu-

sieurs membres de l'entourage du locataire de la Maison-Blanche se sont retrouvés dans la mire de l'enquête tentaculaire sur l'ingérence russe dans la présidentielle de 2016, menée par le procureur spécial Robert Mueller.

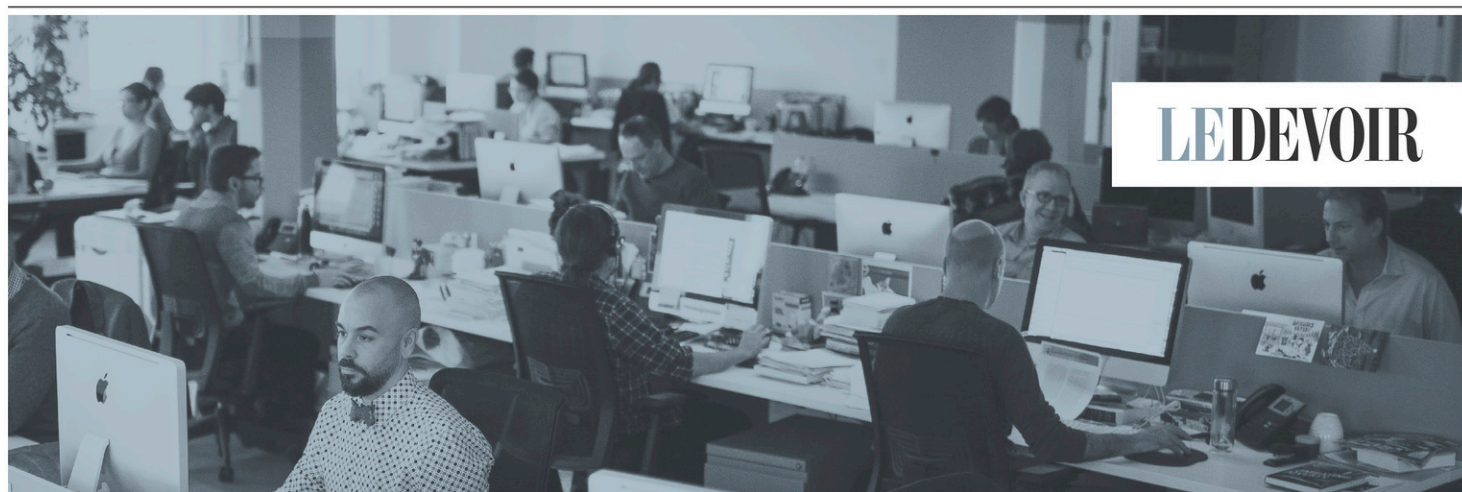
Aussi, le sommet historique de juin entre les États-Unis et la Corée du Nord, en vue d'une dénucléarisation progressive de la péninsule coréenne, n'a pas manqué de faire couler beaucoup d'encre, et ce, alors que les dirigeants Trump et Kim ne mâchaient pas leurs mots quelques mois auparavant, se lançant moult invectives sur un ton incendiaire par l'entremise de la twittosphère, dans une escalade des tensions sans précédent entre les deux pays.

Par ailleurs, après plusieurs mois d'intenses négociations pour moderniser l'ALENA, un nouvel accord de libre-échange a été officiellement conclu entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, à la veille du scrutin québécois. La brèche ouverte par Ottawa dans la gestion de l'offre — similaire à celle qui avait été accordée dans l'accord du Partenariat transpacifique — a suscité une levée de boucliers, notamment des

producteurs de lait québécois.

L'année 2018, celle des femmes ? Constat intéressant : le mot « femme » apparaît dans la courte liste des noms communs les plus fréquemment employés dans nos articles, devant « homme ». Est-ce à dire que les femmes ont plus largement été représentées dans l'espace public cette année ? Citons en guise d'exemple le mouvement de dénonciation #MeToo (#MoiAussi), qui aura fait tomber de leur piédestal plusieurs hommes influents, dont le producteur hollywoodien Harvey Weinstein et, plus près de nous, le magnat de l'humour Gilbert Rozon. À ceux qui voudraient se réjouir, mentionnons toutefois que le mot « monsieur » apparaît autant de fois que le mot « femme ».

Les réseaux sociaux occupent aujourd'hui une place prépondérante dans la vie de tout un chacun. Les scandales et failles de sécurité à répétition ont sérieusement ébranlé Facebook (dont le nom figure dans notre nuage de mot des noms propres), qui s'est plusieurs fois retrouvé sur la sellette pour avoir failli à protéger la vie privée de ses milliards d'utilisateurs.



LE DEVOIR

Veillez prendre note que *Le Devoir* ne sera pas publié les 25 et 26 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier, en raison de la fête de Noël et du jour de l'an.

Nos bureaux seront également fermés.

Recréer la communauté en ces temps de solitude

De plus en plus de gens cherchent des façons de recréer des communautés dans une société plus éclatée

En cette époque marquée par l'individualisme, plusieurs s'interrogent sur la façon de créer des liens en chair et en os, des communautés pour briser la solitude. Et ils y parviennent, par divers moyens.

SYLVIE ST-JACQUES
COLLABORATRICE
LE DEVOIR

P

our son premier discours au Salon bleu, la députée solidaire Catherine Dorion a révélé à quel point la solitude était devenue un mal chronique de notre société. Convoquant la poésie de Patrice Desbiens à travers un t-shirt qui fera aussi école, la députée de Taschereau a rappelé que l'argent ne remplace pas l'amour. Elle a parlé de nos vies effrénées guettées à chaque coin de rue par l'épuisement professionnel, citant des études sur l'impact de l'isolement, plus nocif pour la santé que la sédentarité, le tabagisme et l'alcool.

De plus en plus, on parle du besoin de revenir à la communauté pour retrouver nos humanités égarées par toutes ces heures passées devant les écrans. Mais peut-on créer une communauté? Et si oui, selon quels repères?

Faire chœur ensemble

En fondant la chorale Chœur de loups, en septembre dernier, Marie-Josée Forest a matérialisé son intention de créer un lieu où tout le monde serait bienvenu. « Pas d'audition à passer pour chanter avec nous. Ça fait tellement du bien de chanter: tout le monde a droit de ressentir ce plaisir-là », raconte celle qui jadis chantait dans une chorale.

Tous les mercredis de l'automne 2018, les chanteurs de Chœur de loups se sont retrouvés dans un local de Villeray pour chanter des airs connus des années 1970, 1980 et 1990. Pas de concert de fin d'année pour épater la galerie, seulement du plaisir de chanter chaque semaine les refrains de *Sunglasses at Night* de Corey Hart, *Salut les amoureux* de Joe Dassin, *Purple Rain* de Prince, *Ce soir l'amour est dans tes yeux* de Martine Saint-Clair...

« Les gens sont contents de se retrouver et de sortir de leur zone de confort. La dernière soirée, on a fait un « vins et fromages » et presque tout le monde a participé », évoque Marie-Josée Forest, ravie que 90 % des choristes aient annoncé leur intention de continuer à chanter avec elle en janvier 2019.

« La majorité de mes chanteurs sont dans la quarantaine, mais il y a aussi une jeune de 12 ans, quelques-uns dans la trentaine et une personne au début de la soixantaine. Ils proviennent de partout, font toutes sortes de métiers différents. C'est impressionnant de voir à quel point plus on est de gens en



En fondant la chorale Chœur de loups, en septembre dernier, Marie-Josée Forest a matérialisé son intention de créer un lieu où tout le monde serait bienvenu.
GABRIEL CAMPEAU

semble, plus nos voix résonnent en chœur », évoque Marie-Josée Forest.

L'émergence de chorales comme Chœur de loups ou encore l'immensément populaire Choir! Choir! Choir!, qui rassemble des chanteurs amateurs de Toronto qui ont entre autres entonné spontanément des airs d'Aretha Franklin au lendemain du décès de la diva, en dit long sur le besoin de se retrouver entre êtres humains. Des cercles de paroles émergent aussi dans différents milieux comme remède pour renouer avec l'art de l'écoute et de la conversation.

Renouer avec la conversation

En notre ère numérique où le temps passé devant un écran atteint les 11 heures par jour selon certaines études, les données sur l'importance de socialiser « en vrai » tendent à se multiplier, donnant du poids aux propos de la députée de Taschereau. A New York, par exemple, la popularité incessante des soirées de récits personnels du collectif The Moth illustre éloquemment ce besoin de communier autour de notre humanité collective.

Pour son livre *The Village Effect*, la psychologue de développement Susan Pinker s'est quant à elle consacrée à démontrer comment les contacts face à face avaient le potentiel de nous rendre plus heureux et en meilleure santé. Dans sa

conférence TED *Le secret d'une longue vie pourrait être votre vie sociale*, Susan Pinker relate notamment ses études auprès d'une communauté de villageois de la Sardaigne, réputés pour leur longévité.

« Votre implication dans un club de bridge, un club de lecture ou votre habitude de saluer le gars qui vous sert votre café... Tout cela a un impact positif sur votre longévité », affirme Susan Pinker, qui, dans un même souffle, soutient qu'il vaut mieux avoir des amis prêts à nous prêter de l'argent en temps de disette qu'un compte de banque bien engraisé.

« Établir des contacts oculaires, serrer des mains, faire un *high five*... Tout cela exerce un impact sur votre taux de cortisol et génère de la dopamine », affirme Susan Pinker.

La fin des rituels collectifs?

« On vit une époque où se manifeste une grande nécessité de créer des communautés. Mais cela se complexifie, parce qu'il n'existe plus, à proprement parler, de rituels qui parlent à tous. Les rituels des Fêtes dans une collectivité unifiée vantés par le discours publicitaire, cela n'existe plus », réfléchit Geneviève Scotte, professeure d'études françaises à l'Université Concordia, dont les recherches se penchent sur les représentations alimentaires.

Évoquant notamment les grandes tables festives idéalisées dans les émissions de cuisine de Christian Bégin, ou encore la perfection exquise de la cuisine de Nigella Lawson, Geneviève Scotte parle de la période des Fêtes selon une vision très « cadrée » de la communauté à l'intérieur d'une idéologie culturelle.

« Au Québec, on valorise des sociabilités plus spontanées, avec quelque chose de moins fabriqué. Chez Bégin, Di Stasio ou Martin Picard, on se retrouve dans la sociabilité simple, voire rustique, avec des conversations empreintes d'éclats de rire », résume Geneviève Scotte, qui précise cependant que cette représentation de la communauté ne dépasse justement pas... la représentation.

« Quand on regarde les statistiques, qui démontrent que presque 50 % des repas des Québécois sont pris hors foyer, on se dit que toutes ces représentations parlent d'un rapport de compensation, de la manifestation d'un désir. »

Finalement, pense Geneviève Scotte, c'est peut-être Nadine Bismuth, dans son dernier roman *Un lien familial*, qui a le mieux saisi notre soif inassouvie de rituels et de communautés dans un monde de liens virtuels et fragmentés.

« La cuisine comme métaphore de dysfonctionnement... Voilà une représentation très différente de l'idéal festif et de communion repris sans cesse dans les émissions de cuisine! »

Votre implication dans un club de bridge, un club de lecture ou votre habitude de saluer le gars qui vous sert votre café... Tout cela a un impact positif sur votre longévité.

SUSAN PINKER



III SERBIE

Un café qui percole jusque sous terre

Visite d'un lieu de rencontre souterrain inédit pour les mineurs, les visiteurs et les touristes

AGENCE FRANCE-PRESSE
À BOR

Quatre cents mètres sous la petite ville de Bor (est), des hommes en casque de chantier se retrouvent dans un établissement souterrain, creusé à même les parois d'une mine de cuivre en activité, et célèbrent l'amour des Serbes pour le café.

Connu sous le nom de The Pit (Le Puits), l'établissement ressemble à une grotte aux murs en terre grossièrement taillés. Sur ses longues tables en bois, les mineurs et leurs visiteurs peuvent siroter des boissons chaudes et fumer des cigarettes au cœur de RTB Bor, la plus grande mine de cuivre de Serbie.

Le café a ouvert en 2012 pour permettre aux familles et aux touristes de tisser

des liens avec les mineurs et de mieux comprendre leur travail.

« Nous voulions que tous ceux qui étaient intéressés et n'étaient jamais descendus dans la mine puissent voir et sentir à quoi elle ressemble », explique Gorica Toncev Vasilic, chargée des relations publiques de la mine.

« Au-dessus et en dessous de ce café, des mineurs travaillent. La production est toujours la priorité », ajoute-t-elle.

Bien que les habitants de Bor dépendent économiquement de la mine depuis très longtemps, plus de 95 % d'entre eux n'y étaient jamais entrés.

Depuis 2012, plus de 5000 visiteurs sont descendus dans les profondeurs pour une bonne tasse de café gratuite,



Le café a ouvert en 2012 pour permettre aux familles et aux touristes de tisser des liens avec les mineurs et de mieux comprendre leur travail.

OLIVIER BUNIC AFP

dont des visiteurs étrangers et des célébrités locales.

Les mineurs accueillent ces visiteurs à bras ouverts, mais font valoir que les conditions dans la mine y sont très différentes du fait de l'humidité, de la poussière et de l'obscurité. « Ici-bas, c'est totalement différent », témoigne auprès de l'AFP Nemanja Radoicic, qui travaille à la mine depuis cinq ans.

« Il fait vraiment sombre ici, et le risque d'être blessé par une chute de rocher due à une explosion est constant », explique-t-il.

Un panneau « Bonne chance » est accroché dans l'ascenseur qui emmène les mineurs sur leur lieu de travail.

Une mine en sursis

Outre le danger quotidien sous terre, la mine de cuivre est frappée par des difficultés financières depuis quelques années.

Jadis l'un des piliers du secteur industriel, avant l'éclatement de la Yougoslavie, le conglomérat RTB Bor a pâti d'une mauvaise gestion et des sanctions internationales infligées durant les années 90 au régime de Slobodan Milosevic.

En raison d'un manque d'investissement et d'une technologie obsolète, la production annuelle de cuivre de RTB Bor a chuté à moins de 40 000 tonnes en 2005, comparativement à plus de 170 000 tonnes avant 2000.

Après plusieurs tentatives de privatisation ces dernières années, la Serbie a scellé fin août un accord avec le groupe minier chinois Zijin, qui contrôlera 63 % du conglomérat. Le groupe chinois s'est engagé à investir 1,26 milliard de dollars, notamment pour conserver les 5000 emplois, mais les mineurs ne savent toutefois pas encore si leur quotidien va changer et comment.

« Travailler ici-bas, c'est « gagner le pain aux sept croûtes » tellement il est difficile d'y gagner de l'argent », explique M. Radoicic, utilisant l'expression serbe pour « pain durement gagné ».

III RÉFORME ÉLECTORALE

Les leçons de la Colombie-Britannique

Q

ue ce soit au Québec, au fédéral ou dans la plupart des autres provinces, les élections donnent presque toujours lieu au même constat. La répartition des sièges ne coïncide pas avec le pourcentage de votes que les différents partis obtiennent. La plupart du temps, le parti au pouvoir décroche une majorité absolue de sièges alors que ses appuis sont sous la barre des 50 %. Ou pire, il l'emporte en ayant moins de votes que son adversaire, comme au Québec en 1998, ce qui nourrit chaque fois les critiques à l'endroit de notre mode de scrutin.

Lors de la dernière élection québécoise, la CAQ a fait élire 74 députés, héritant ainsi d'une majorité avec seulement 37,4 % des voix. Avec 24,8 % des votes, le Parti libéral a terminé la course avec 31 sièges. Le Parti québécois et Québec solidaire ont cumulé 33 % des voix mais seulement 20 sièges.

Ces distorsions pourraient être chose du passé, car le chef caquiste, François Legault, persiste à vouloir réformer le mode de scrutin, comme il s'y est engagé en mai dernier au côté des chefs du PQ et de QS. Ils ont tous promis de travailler de concert pour mettre en place un système proportionnel mixte pour les élections de 2022.

MANON CORNELLIER



À la fin novembre, sa ministre de la Justice, Sonia Lebel, répétait qu'un projet de loi serait présenté d'ici octobre prochain comme promis et que la mécanique de consultation de la population et d'étude de la réforme serait connue dans quelques semaines.

Le gouvernement a écarté l'idée d'un référendum puisque tous les partis, sauf le PLQ, ont promis cette réforme durant la dernière campagne. Appuyés par la grande majorité de la population, les trois partis ont la légitimité pour faire aboutir le projet, a rappelé avec justesse le premier ministre Legault. Exiger l'unanimité équivaldrait à donner aux libéraux un veto.

Un gouvernement ne pourrait agir de façon unilatérale pour changer ce fondement de notre démocratie. Le consensus de la quasi-totalité des partis représentés à l'Assemblée nationale est par conséquent essentiel. M. Legault doit travailler à le maintenir, ce qui exigera de la souplesse.

•••••

On sait que les partis s'entendent sur les grandes lignes. Une majorité de députés seraient élus au moyen du système actuel pour assurer une représentation locale et une minorité de sièges seraient ensuite répartis entre les partis pour corriger les distorsions des résultats. Ces derniers députés seraient choisis à partir de listes régionales. Rien cependant ne dit qu'on s'entendra aisément sur les détails, comme la taille et les frontières des régions.

Il faut aussi que le projet plaise à la population, d'où l'importance des consultations que la ministre prévoit tenir ou confier à une commission parlementaire. Leur sérieux sera déterminant. Il faut que les citoyens aient le sentiment que le nouveau système leur appartient, ce qui exige qu'ils le comprennent bien.

La Colombie-Britannique vient de tenir un troisième référendum en 13 ans sur la réforme de son mode de scrutin. Les résultats ont été rendus publics la semaine dernière et le statu quo l'a emporté, comme en 2009. Pourtant en 2005, la majorité des Britanno-Colombiens avaient approuvé la réforme audacieuse mise en avant par une assemblée citoyenne. La majorité des électeurs de 77 des 79 circonscriptions avaient voté Oui. Malgré cela, la réforme a été mise au rancart, car « seulement » 57,7 % des électeurs l'avaient appuyée alors que la loi encadrant le référendum plaçait la barre à 60 %.

Ce résultat positif n'était pas le fruit du hasard. Pendant un an, la population de cette province a pu suivre dans les médias et en direct les travaux de l'assemblée citoyenne, s'éduquer avec elle sur les différents modes de scrutin, soupeser les options et se forger une opinion réellement informée. Ce long processus d'éducation populaire ne s'est pas répété en 2009 ni cette année, avec les résultats que l'on sait.

Au Québec, chaque tentative a abouti à une impasse, la volonté politique faisant défaut. Il serait désolant que cela se répète ou que M. Legault imite le premier ministre Justin Trudeau, qui a jeté aux orties les travaux d'un comité parlementaire, n'étant pas arrivé aux conclusions qu'il souhaitait.

Lors des très sérieux états généraux sur la réforme des institutions démocratiques tenus au tournant des années 2000, des centaines de Québécois s'étaient mobilisés pour demander un mode de scrutin proportionnel mixte. Le terrain est fertile. Au gouvernement, au PQ et à QS de le labourer correctement.



LETTRES

Des économies incompatibles

On a beaucoup parlé du terme « énergie sale » de Legault. Trudeau nous encourage maintenant à soutenir l'Alberta. La question qui mérite d'être posée est celle de l'incompatibilité entre l'économie du Québec et de l'Alberta.

Le Québec accuse un déficit dans ses investissements en technologie, son industrie manufacturière est en retard, mais il entreprend un virage sur le plan de l'intelligence artificielle, un domaine cardinal dans la nouvelle économie numérique. Le Québec devient attirant pour le tourisme, parce que de plus en plus branché et peu cher. Se pourrait-il qu'un dollar canadien faible favorise l'économie du Québec et ses exportations ?

Un dollar canadien faible permet à des entreprises internationales de s'installer au Québec à moindre coût, à profiter de notre qualité de vie, de nos universités et de notre filet social pour ses futurs employés. En plus, nos biens coûtent moins cher à l'étranger. En contrepartie, certains biens, comme les tomates du Mexique, seront plus chers ici, mais c'est tant mieux pour Savoura...

Quand les sables bitumineux performant et que le cours du pétrole est élevé, cela hausse la valeur du dollar et gruge littéralement l'économie du Québec, qui ne peut plus exporter. Il vaudrait donc mieux que le Québec et l'Alberta soient dans des ensembles économiques différents, avec une politique industrielle diffé-

rente, une fiscalité différente et surtout une politique monétaire différente.

Le principe de la « piasse à Lévesque » valant 60 sous n'était pas si fou. Et si les intérêts économiques du Québec et de l'Alberta n'étaient pas solubles ? Bref, au lieu d'avoir des cycles qui font du bien au Québec et du tort à l'Alberta, puis l'inverse avec des politiques fédérales uniques qui ne sont jamais adaptées à l'une ou l'autre des provinces, pourquoi ne pas avoir une politique pour le Québec et une pour l'Alberta ? Je demande donc au *Devoir* de nous instruire à ce sujet et de nous permettre de mieux comprendre l'effet de la valeur du dollar sur nos économies. À terme, nous pourrions encourager nos voisins albertains à fonctionner avec la devise américaine et nous pourrions, avec l'Ontario, bénéficier d'un dollar plus faible en ayant des mesures qui favorisent ce résultat.

Quant à la péréquation, on pourrait la diminuer en diminuant proportionnellement l'impôt fédéral. On arriverait donc à réformer le Canada sans crise constitutionnelle. La question culturelle demeurerait entière, mais une partie des irritants serait réglée. Tout le monde concèdera que la bureaucratie fédérale coûte cher, le désastre du système de paie fédéral en est l'exemple le plus éloquent. Québécois et Albertains sont au moins d'accord là-dessus. Un dossier pour l'honorable sénateur André Pratte ?

Charles Gill

Le 18 décembre 2018

Bravo, Leila Lesbet!

Enfin une opinion éclairée sur l'islam et le voile ! Il y a dans cette lettre publiée dans *Le Devoir* d'au-

jourd'hui des vérités fondamentales sur l'islam véritable et les interprétations erronées fondées sur l'islamisme.

Je voudrais apporter un témoignage de mon expérience de travail de 10 ans dans un pays à grande majorité musulmane mais modérée (le Bangladesh), où les femmes portent le sari dans les villages et souvent le *salwar* (pantalon) dans les villes et sont la plupart du temps responsables de l'économie domestique. Et je n'ai jamais vu de chicane vestimentaire dans ce pays.

Et on voudrait en faire une cause dans notre Québec prétendument évolué ! Occupons-nous des vraies affaires ! Encore une fois, bravo !

Michel Pagé

Brossard, le 18 décembre 2018

Doublage au Québec

M. Sylvio Le Blanc dénonce à tort le doublage des films et séries étrangères au Québec. Il y voit là un chevauchement inutile lorsque les productions ont déjà été doublées en France. Ce raisonnement ne tient pas. Le doublage est une industrie qui donne de l'emploi à des dizaines d'artistes de chez nous.

En outre, elle permet d'offrir des versions adaptées au français d'ici, alors que celles réalisées en France sont souvent insupportables. Imaginons *Les Simpson* doublée à Paris. Les versions québécoises nous épargnent aussi les prononciations grotesques franco-françaises de mots anglais, le *-th* anglais demeurant un profond mystère en terre d'Hexagone.

André Racicot

Gatineau, le 17 décembre 2018

LIBRE OPINION

Avent et Noël, de J. S. Bach à nous

Sylvain Tremblay
Auteur de *La classe de monsieur Sylvain*

Jean-Sébastien Bach écrit pour le premier dimanche de l'avent trois cantates. Ces « Adventskantaten BWV 36, 61 et 62 » s'inspirent du texte et de la mélodie du choral de Martin Luther, 1524. Encore aujourd'hui, c'est un pur bonheur d'écouter cette musique dite sacrée.

J. S. Bach fut un compositeur qui a su élever l'âme à hauteur de sa propre dimension religieuse. Et que dire de sa Cantate de Noël et de son Oratorio du même nom ; éblouissants de beauté ! Homme mû par une foi profonde, il commençait la plupart de ses compositions par une prière pour de-

mander de l'aide au Christ et terminait par une louange à Dieu. Très souvent, il inscrivait en haut de la partition les lettres I.N.J., abréviation de « *In Nomine Jesu* », qui signifie « Au nom de Jésus ». Une autre inscription, celle-là en marge d'une partition pour un double J, pour « *Jesu Juva* », c'est-à-dire « Jésus, sauve-moi ». Bach concevait donc son travail de composition comme un ministère ; il se sentait apôtre, envoyé en mission pour porter l'Évangile. Des cantates, des motets, des oratorios, autant d'expressions musicales qui donnent à penser que l'illustre J. S. Bach appartenait aussi bien au monde « d'en haut » qu'à celui « d'en bas ».

Mais voilà. Les temps ont bien changé. Ici au Québec, les gens

ont depuis bon nombre d'années réglé leurs comptes avec ce qu'ils appellent la religion, c'est-à-dire le monde « d'en haut ». Cela se manifeste notamment par un vent d'incroyance qui déferle sur les populations vieillissantes, mais aussi sur les jeunes et moins jeunes. L'une de mes élèves de 4^e année me disait l'an dernier : « Je ne crois pas en Jésus, je ne crois en rien. » De lui dire : « 9 ans, c'est bien jeune pour en arriver à une telle conclusion. » Et un autre, toujours dans le cours d'éthique et culture religieuse, de poursuivre quelques semaines plus tard : « Moi, je descends du singe. » De lui rétorquer : « Et le singe descend de l'arbre »...

Cette sublimation de l'incroyance

cible maintenant non seulement l'ordinaire de la vie, mais aussi le calendrier liturgique dans deux de ses principaux fondements : l'avent et Noël. Autrefois, l'avent signifiait l'attente du Messie : quatre semaines précédant la fête de Noël. Aujourd'hui, ce temps de l'avent est consacré à la confection ou l'achat d'un calendrier qui se veut essentiellement profane, puisqu'il tire sa sève de l'objet quotidien à prendre, à consommer. C'est le monde « d'en bas », expression d'une réalité purement temporelle et matérielle. Nous assistons au même phénomène avec Halloween, fête folklorique et païenne qui a complètement délogé et occulté le Jour des morts et la Toussaint ; on préfère maintenant célébrer la venue des fantômes plutôt

que de se rabattre sur la mémoire de nos disparus.

En cette période dite festive, il est de bon aloi de se souhaiter de « joyeuses Fêtes » ! Après tout, nous ne sommes plus qu'à quelques heures de la soirée du 24 et de la nuit du 25. Au fil des années, cette formulation a subtilement tassé puis progressivement effacé le traditionnel « Joyeux Noël ». La publicité télévisuelle en fait largement l'étalage, et nos conversations humaines convergent dans le même sens. Ainsi, cette expression relative à la Nativité fut larguée au profit d'un vœu neutre, aréligieux. Cela en dit long sur le rapport que nous entretenons maintenant avec cette fête chrétienne à l'allure paganisée. À ne pas en douter, le grand J. S. Bach ne s'y reconnaîtrait pas.

III SOCIÉTÉ

La trêve essentielle de Noël

Jean-Claude Ravet
Rédacteur en chef de Relations

Avec Noël, c'est la vie qui reprend ses droits, le temps d'une fête. Rappel annuel du miracle quotidien de la vie, de sa beauté dans son surgissement: la naissance, source inépuisable d'émerveillement et de nouveaux commencements. Moment privilégié pour prendre conscience de notre appartenance à la vie. Ce n'est pas rien, après tout: sentir, grandir, aimer, protéger, coopérer, créer des liens, donner la vie; contempler la beauté incommensurable du monde; participer à quelque chose de plus grand que soi, qui nous précède et nous survit, qui nous englobe et nous habite à la fois. Être humain, tout simplement.

Et pourtant, combien peu y prêtent attention, dans une société centrée sur le rendement et obnubilée par la virtuosité de la technologie virtuelle, nous rendant toujours un peu plus étrangers au monde, déracinés, désincarnés. La grave crise écologique a malgré tout l'insigne vertu de tirer la sirène d'alarme en nous rappelant à notre responsabilité à l'égard de nos conditions d'existence, fragilisées à l'excès par l'adoption d'un mode de vie qui non seulement ne tient pas compte des liens qui nous unissent à la nature, mais les rompt dangereusement. La logique néolibérale qui régit nos sociétés nous enfonçant un peu plus dans l'impasse, en transformant le monde, la nature, les humains et la vie même en marchandises, en profit, en capital.

Or, Noël nous ramène à l'essentiel. Et la nature en fait éminemment partie, elle dont le mot dérive de naître – comme Noël, d'ailleurs –, et évoque le si beau, si fragile, si précieux jaillissement de la vie, sur laquelle il nous faut veiller soigneusement comme sur nous-mêmes, puisque nous en sommes une partie intégrante.

En célébrant la naissance comme une des plus belles manifestations du sacré et de la transcendance au cœur du monde, Noël déploie de puissantes ressources intérieures: la mémoire est l'une d'elles, qui plonge ses racines dans la vie et ses épreuves, pour en puiser de la beauté, de la bonté, une soif de justice; mais surtout, en ces temps sombres, la capacité d'imaginer l'avenir autrement qu'à partir de la grille de lecture des puissants et d'ouvrir des brèches subversives dans la tyrannie du présent, en remettant en question les représentations du monde qui émanent des pouvoirs en place, colonisent notre imaginaire et légitiment le conformisme.

Noël, en effet, en mettant en présence de la fragilité de la vie, dégage l'horizon des possibles. Il nous invite à entretenir des liens bienveillants et

Le sapin de Noël de la place Saint-Pierre, au Vatican
ALBERTO PIZZOLI AGENCE FRANCE-PRESSE

bienfaisants avec les choses, les êtres et tout le vivant qui entoure plutôt qu'à s'abandonner au fantasme de la force et la démesure; et à accueillir notre finitude et nos limites comme une grâce qui nous permet de grandir en humanité et en démocratie.

La vie est chemin d'humanité

Certes, le chemin qu'ouvre Noël est ardu. Mais comment peut-il en être autrement si exister, c'est aussi résister et combattre ce qui avilit, menace, défigure l'existence? Quand des élites puissantes et riches, jalouses de leurs pouvoirs et de leurs privilèges, cherchent à dicter la marche à suivre à la multitude – conduisant à la déshumanisation et à la destruction des écosystèmes –, alors oser défendre la justice, la vie digne, le bien commun et le respect de la nature peut coûter cher, jusqu'à la vie même. Mais même sans cette menace terrible, il reste que vivre pleinement ne va jamais de soi. Il nous faut l'aide des autres. La vie est chemin d'humanité: si c'est pouvoir ressentir la joie, l'amour et le désir comme un souffle profond qui nous anime, c'est aussi accepter d'éprouver la souffrance, le manque et l'absence parfois inévitables. Et si la blessure, la peur, la défaillance sont des compagnes sur notre route, la douceur, l'amitié, la main tendue le sont autant.

L'histoire de Noël des évangiles ne dit pas autre chose, malgré l'enrobage marchand qui en édulcore passablement le sens et la portée. C'est pourquoi elle traverse les âges, comme un souffle qui aide à soutenir la marche au plus près de la vie. Ombre et lumière s'y côtoient. Les gens pauvres à la périphérie des pouvoirs sont les principaux personnages de cette histoire, qui a lieu cependant sur fond d'un empire tentaculaire qui fait sentir son emprise et sa violence sur la population conquise. On y raconte une naissance merveilleuse, mais aussi que les portes de Bethléem se ferment aux migrants et qu'une femme enceinte est forcée d'accoucher dans une étable. À la générosité des mages venus d'Orient offrir des cadeaux au nouveau-né succèdent la violence du roi Hérode, qui ordonne le massacre d'innocents, les pleurs des mères sur leurs enfants, la fuite dans le désert et l'exil.

C'est le début du récit de Jésus, le bien-aimé de Dieu, accueilli à sa naissance que par la louange des anges et la présence de quelques pauvres bergers, et qui mourra plus tard pendu à un gibet en dangereux séditieux. Noël nous rappelle tout cela. Mais surtout que la vie est plus forte que la mort. Et nous aide à tenir debout, malgré tout. Car Noël, c'est déjà Pâques.

III MUSÉES

Le jugement Manson ghettoïse-t-il le Canada?

Lisa Baillargeon, Yves Bergeron
et Pierre Bosset
Chaire de recherche UQAM sur la
gouvernance des musées et le droit de la
culture

La journaliste Catherine Lalonde apporte un éclairage nouveau sur le jugement Manson dans son article du 19 décembre intitulé « Des dons qui échappent aux musées ». Elle a particulièrement raison de souligner que « prêter des tableaux à l'étranger renforce ce réseau d'échange muséal et favorise l'obtention de prêts pour nos propres expositions temporaires ». Il serait utile d'informer le législateur qu'il est essentiel de reconnaître que le principe de réciprocité demeure un des fondements des relations nationales et internationales qu'entretiennent les musées. Ils ne peuvent emprunter des œuvres et rayonner sur la scène internationale que s'ils sont en mesure de prêter en contrepartie des œuvres majeures. Si l'avis du juge Manson est maintenu, on peut se demander comment les musées canadiens arriveront à développer des collections d'œuvres d'artistes étrangers. Les musées canadiens font face à un blocage qui les empêche d'acquérir des œuvres majeures.

Rappelons que la Loi sur l'exportation et l'importation des biens culturels a été

conçue et adoptée afin de permettre aux musées d'enrichir les collections publiques. Plutôt que de consacrer des budgets spécifiques au développement des collections, l'État a choisi de mettre en place cette loi afin de favoriser le mécénat et de permettre aux donateurs de contribuer à l'enrichissement du patrimoine. Il s'agit d'un choix de société. Or, l'interprétation du juge Manson freine l'acquisition d'œuvres et d'objets témoins du patrimoine universel puisque les œuvres retenues doivent avoir été produites par un artiste canadien ou concerner le Canada. Cette interprétation de la loi contrevient aux législations qui définissent les responsabilités de musées nationaux comme le Musée d'art contemporain de Montréal ou la mission du Musée des beaux-arts de Montréal, qui a une vocation encyclopédique. Si rien ne change dans la loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, le gouvernement canadien pourrait-il octroyer des budgets spécifiques pour développer les collections?

Cas étrangers

Les musées américains ou européens ne se trouvent pas dans la situation du Canada avec une législation qui freine l'achat par don d'œuvres n'ayant pas de lien direct avec le patrimoine culturel canadien. Sans le savoir, le juge-

ment Manson de la Cour fédérale ne tend-il pas à ghettoïser le Canada en enfermant les musées dans des collections essentiellement canadiennes? Or, la mission des musées, telle que définie en 2007 par le Conseil international des musées (ICOM), auquel adhère le Canada, précise que « le musée est une institution permanente sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public, qui acquiert, conserve, étudie, expose et transmet le patrimoine matériel et immatériel de l'humanité et de son environnement à des fins d'études, d'éducation et de délectation ». Est-ce que le gouvernement canadien souhaite que les musées rompent avec la reconnaissance du « patrimoine matériel et immatériel de l'humanité » en se repliant sur sa propre culture?

Cette situation nous semble d'autant plus paradoxale dans un contexte géopolitique et culturel où les frontières doivent au contraire s'ouvrir.

Heureusement, plusieurs institutions muséales canadiennes, dont le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM), ont obtenu la permission d'intervenir dans l'audition en appel de la cause Manson, ce qui leur permettra de faire valoir la nécessité d'une interprétation non ghettoïse de la loi.

Une Alliance pour le Québec

JEAN-BENOÎT NADEAU



Mon souhait du Nouvel An serait de voir ouvrir une Alliance française au Québec en 2019. Présent dans 130 pays, le réseau des Alliances françaises compte 800 établissements, dont neuf au Canada – mais aucun au Québec. Cette absence est une anomalie absolue. Le Québec pèse lourd en francophonie, mais il frapperait plus fort s'il était représenté dans ce réseau mondial et très influent.

Pour comprendre ce que le Québec pourrait faire là-dedans, il faut remonter aux sources. C'est en 1883 qu'un groupe de Français a voulu créer une forme de diplomatie parallèle. La France était alors très isolée diplomatiquement. Pourquoi ne pas utiliser l'intérêt pour la langue et la culture françaises afin de susciter des Alliances françaises locales qui feraient « rayonner la civilisation française »? D'autres pays ont imité la France avec leurs instituts Goethe, Cervantes, Confucius et autres British Councils. Sauf qu'il s'agit d'entités qui relèvent de la diplomatie officielle. Les Alliances françaises ont ceci d'unique qu'il s'agit d'organismes autonomes de droit local formés à l'initiative de citoyens locaux. L'esprit est davantage celui d'une franchise, même si certaines Alliances reçoivent du soutien des services culturels des consulats et de l'Éducation nationale française.

Mon travail m'a amené à visiter une cinquantaine d'Alliances de Dubaï à Tokyo, en passant par Toronto et Saint-Louis. Certaines de ces alliances sont très importantes. À New York, à Mexico, à Dublin, ce sont des écoles recevant des milliers d'apprenants, surtout des adultes. Plusieurs ont de grosses bibliothèques, un restaurant et des salles de spectacle. Chacune a sa vocation. Dans bien des pays, c'est l'Alliance locale qui fait passer les tests de français d'Immigration Québec.

Montréal a déjà eu son Alliance française, qui était très ancienne, mais qui a périclité au début des années 2000 faute d'avoir évolué. Selon moi, une Alliance française au Québec doit faire autre chose que des cours de langue et des soirées culturelles. Cette Alliance saucée québécoise devrait avoir l'ambition de corriger le plus gros trou de la relation France-Québec: l'absence quasi totale des Québécois dans l'enseignement supérieur français, et plus particulièrement les « grandes écoles ».

À l'instar du collègue Christian Rioux, de Louise Beaudoin et de feu Bernard Landry, je m'inquiète que si peu de Québécois étudient en France. Il y a là-dedans des causes presque inéluctables (la démographie, le marché du travail, le logement). Mais il y a aussi que le système postsecondaire français est difficilement lisible, et c'est là qu'une Alliance pourrait agir.

Trop d'étudiants québécois découvrent trop tard que l'enseignement supérieur français compte 500 « écoles » d'élite qui n'ont rien à voir avec les universités. Les plus connues sont l'ENA, Polytechnique, HEC ou l'École normale supérieure, mais ces écoles sont actives dans tous les domaines (sauf la médecine et le droit, qui n'existent qu'en « facultés »). Ces 500 « écoles » recrutent environ 10% des étudiants français considérés comme les meilleurs ou les plus ambitieux. Pour être admis dans une « école », il faut un bac « avec mention », mais surtout deux années d'« école préparatoire ». Ces fameuses « prépas » astreignent les étudiants à un régime de 30 heures de cours formels par semaine pour les préparer aux séries d'exams d'admission écrits et oraux.

Vous me voyez venir. Une Alliance française à la québécoise devrait avoir pour vocation de servir d'école préparatoire aux étudiants québécois qui veulent accéder aux « écoles » françaises. Plus largement, son travail serait d'informer les étudiants de cégep des portes qu'un tel système ouvre et de ce qu'il faut faire pour y accéder.

Pour exister, une telle alliance aurait besoin du concours des deux États concernés ainsi que d'une université québécoise. Des crédits universitaires doivent récompenser la formation très dure en « prépa ». Il faut pouvoir recruter des professeurs capables de transmettre un cursus archi rigoureux. Et cette « prépa » québécoise doit absolument être agréée par les grandes écoles françaises en tant que filière reconnue.

Faire lever pareille organisation est un gros projet. C'est important pour le Québec et pour la francophonie. La France tient une place centrale dans le monde francophone. Placer des Québécois parmi les cadres français est donc une stratégie d'influence. Le Québec a besoin d'une nouvelle génération de dirigeants qui connaissent la France intime. Mais la France, qui raffole d'idées québécoises, a aussi besoin de Québécois parmi ses hauts fonctionnaires et ses p.-d.g. Autre avantage: ce faisant, cette Alliance française québécoise développerait un savoir-faire de formation qui fait défaut aux autres Alliances, qui pourraient le reprendre, ce qui servirait la francophonie dans son ensemble.

C'est le cadeau que je nous souhaite pour 2030, mais d'ici là, il faudrait bien commencer par la refonder, cette Alliance.

Écrivez-nous!

Le Devoir se fait un plaisir de publier dans cette page les commentaires et les analyses de ses lecteurs. Nous vous demandons de limiter votre contribution à 5000 caractères, espaces compris, soit environ 550 mots. Envoyez-nous vos textes à redaction@ledevoir.com. Nous communiquerons avec les auteurs dont les textes seront retenus.



Marianne Sabourin, une étudiante en enseignement du français au secondaire à l'Université de Sherbrooke, enseigne la langue de Molière à des immigrants sur leur lieu de travail.

MARIANNE SABOURIN

Apprendre le français en milieu de travail

LISA-MARIE GERVAIS
À SHERBROOKE
LE DEVOIR

« Ton thé t'a-t-il ôté ta toux ? » Dans une petite salle à l'arrière de leur motel, John et Mia* essaient tant bien que mal de répéter ce virelangue, qui fait partie de leur leçon de français du jour. Leur professeure, Marianne Sabourin, une étudiante en enseignement du français au secondaire à l'Université de Sherbrooke, les écoute d'un œil amusé mais bienveillant.

Apprendre la langue de Molière n'a rien d'une sinécure pour ce couple d'entrepreneurs d'origine asiatique, qui a vécu à Montréal pendant dix ans avant de s'installer en Estrie il y a quelques années. « Avant de venir ici, je n'avais jamais écouté le français », explique John, qui, n'ayant jamais suivi de cours de francisation, estime avoir encore beaucoup de mal à s'exprimer.

Mais ce qui est encore plus difficile que les règles parfois tordues de la grammaire, c'est de trouver du temps à y consacrer. « Il y a beaucoup de travail. On n'a pas de temps pour apprendre [le français] en dehors d'ici », complète Mia, qui, comme beaucoup de gens dans le domaine de l'hôtellerie, ne compte plus ses heures de travail.

C'est justement pour pallier ce problème qu'a été implanté durant l'automne un nouveau programme de jumelage linguistique permettant aux immigrants parlant peu ou pas du tout le français de suivre des cours dans leur milieu de travail. « Beaucoup d'immigrants veulent et ont besoin de travailler. Mais s'ils prennent un cours, ils doivent prendre congé et ne peuvent pas travailler. C'est un cercle vicieux », constate Marianne Sabourin. « Qu'on se rende dans leur milieu de travail pour leur enseigner est un gros plus pour eux. On amène le français aux immigrants. » Bingo!

L'idée est de compléter l'offre classique de cours en francisation en proposant une formule différente, souligne pour sa part Wim Remysen, professeur de linguistique à l'Université de Sherbrooke et instigateur du projet en Estrie. « Si vous travaillez dans la restauration, vous aurez besoin d'apprendre tout un

vocabulaire qui ne sera pas nécessairement abordé dans un cours de français traditionnel », explique-t-il. L'« adaptabilité » de ce projet financé par le ministère de la Culture est sa grande force. « On axe vraiment sur les interactions et l'apprentissage du français oral. Dans une épicerie, un nouvel arrivant qui vend du dentifrice doit aussi savoir c'est quoi de la pâte à dents. »

Une idée importée

C'est la Chambre de commerce du Montréal métropolitain qui avait d'abord mis sur pied ce projet de jumelage dans la métropole. Depuis 2016, des mentors linguistiques, étudiants de l'Université de Montréal, se rendent dans divers commerces pour enseigner le français aux immigrants qui y travaillent. Un dépanneur tenu par une famille chinoise transformé en salle de classe? Et pourquoi pas?

Charmé par le concept, Wim Remysen n'a pas hésité à l'importer. « J'ai senti tout de suite le potentiel de cette façon de voir la francisation et l'intégration. » Car, toutes proportions gardées, le besoin pour ce genre d'initiative était tout aussi grand dans une ville de plus en plus cosmopolite comme Sherbrooke. « Il m'était arrivé d'entrer dans des commerces tenus par des immigrants et de réaliser qu'ils avaient de la difficulté à communiquer avec moi en français, malgré toute leur bonne volonté », explique M. Remysen. « L'apprentissage d'une langue est toujours un défi important et il ne faut jamais oublier que quand on s'installe dans un pays, on a toujours un réseau de gens de notre communauté. On travaille souvent dans un milieu où tout le monde autour a la même origine et parle la même langue. Le contact avec des francophones ne va pas toujours de soi. »

À leur arrivée à Montréal au tournant des années 2000, John et Mia ont tenu un petit commerce, travaillant sans relâche pour offrir une vie meilleure à leur fille, qui fréquentait l'école primaire du coin. Les quelques mots de français qu'ils connaissaient leur suffisaient pour fonctionner dans leur milieu de travail au quotidien. « On n'avait pas besoin de parler français aux clients. On disait quelques phrases et faisait des gestes », raconte John

avec son accent chantant. « Mais le français, c'est aussi important pour le reste de la vie. Dans la rue, pour aller à l'épicerie. »

En français, s'il vous plaît!

Après des mois intensifs de recrutement, dix groupes de jumelage ont été mis sur pied à Sherbrooke. Malgré tout, cela n'a pas été facile de trouver des Afghans, Iraniens, Latino-Américains qui ont accepté de se prêter au jeu. « C'est quand même dur d'établir le contact avec eux et de leur expliquer que c'est pour leur donner des cours de français pendant qu'ils travaillent. Ils ne comprennent pas qu'on va les aider et que ça va être gratuit », note Marianne Sabourin, qui est rémunérée pour donner ses cours.

Le projet de jumelage possède un autre objectif: celui de sensibiliser la communauté aux efforts que les immigrants font pour parler français. « On a tendance à faire porter le fardeau de l'apprentissage sur le dos des apprenants, mais en même temps, pensant bien faire, les gens ont le réflexe, lorsqu'ils voient une personne ne maîtrisant pas le français, de lui parler en anglais », déplore M. Remysen. Pour lui, le client ou le passant dans la rue a aussi sa responsabilité. « On veut dire aux clients de ne pas hésiter à parler français aux commerçants. Pour pouvoir s'améliorer, ils ont besoin de pratiquer. Et ils ont la volonté pour le faire. »

En rodage, le programme de jumelage demeure un défi pour les enseignantes — ce sont toutes des femmes pour l'instant. « Mais tu crées un beau lien avec ceux que tu aides. Oui, c'est du travail, mais on rigole beaucoup », souligne Marianne Sabourin.

Les enseignantes doivent adapter le cours aux besoins des apprenants, se rendre disponibles pour eux et trouver une façon de transmettre des notions de participe passé dans une allée d'épicerie ou aux côtés du tiroir-caisse. « Si c'est utile? Oui! » s'exclame John, qui dit avoir le souhait d'offrir un meilleur service. « C'est sûr que je parle mieux que avant. » De toute évidence, il n'y a pas que le client qui est content.

* Les noms ont été changés à la demande des interviewés.

III SCIENCE

James Bond esclave de l'alcool

Une étude sérieuse met en lumière l'alcoolisme chronique du héros de Ian Fleming

FABIEN DEGLISE
LE DEVOIR

Il défie les pires méchants et protège le monde de leurs attaques sournoises. Mais qui va sauver James Bond, qui, lui, doit composer depuis plus de 50 ans avec un grave problème « d'alcoolisme chronique », comme le révèle une analyse en règle de ses comportements dans 24 films?

En moyenne, depuis 1962 et son combat contre D^r No, l'agent au service de Sa Majesté s'est jeté derrière la cravate — ou le jabot — une moyenne de 4,5 consommations par film, avec des épisodes de surconsommation démesurée dépassant les 20 « unités d'alcool », indique un quatuor de joyeux scientifiques dans un article publié dans la dernière livraison du *Medical Journal of Australia*. « Bond devrait aller chercher de l'aide professionnelle et trouver une autre option que l'alcool pour gérer le stress lié à son travail », résumant-ils.

L'étude s'intitule *Permis de brosse: la consommation de James Bond depuis six décennies* (en anglais, *Licence to swill: James Bond's drinking over six decades*). Elle a remporté la compétition de Noël organisée par la revue scientifique, qui, chaque fin d'année, invite les scientifiques à s'amuser à être sérieux.

« C'est une étude amusante, oui, qui a un fort potentiel de faire rire, mais aussi de faire réfléchir sur un enjeu de santé, résume Nick Wilson, professeur au Département de santé publique de l'Université d'Otago à Wellington en Nouvelle-Zélande, joint par *Le Devoir*. Elle montre aussi que les films ou la télévision peuvent faire la promotion de comportements néfastes, comme fumer ou trop boire, et qu'il n'est jamais mauvais d'évoquer ces problèmes et de faire réfléchir sur leurs conséquences sociales. »

Pertes récurrentes de contrôle

Le héros mis au monde par Ian Fleming voit donc sa vie intrépidement et extravagante utilisée à dessein dans cette étude qui a recensé, dans ses 24 dernières aventures, 109 « épisodes de consommation ». Ce rapport à l'alcool varie d'une décennie à l'autre avec trois épisodes par films dans les années 1970 et 7,7 dans la première décennie des années 2000. Il témoigne aussi de pertes récurrentes de contrôle quant à cette substance, dont plusieurs mettent la vie de l'homme en péril comme dans *Quantum of Solace* (2008), film qui devrait aussi passer à l'histoire pour avoir rapproché Bond pas seulement de Camille Montes Rivero, mais aussi du coma éthylique.

Ça se passe dans un jet privé où six Vesper martinis — le cocktail inventé par l'agent secret lui-même dans *Casino Royale*, le livre, et donc par son auteur — sont servis au personnage, soit pas moins de 24 unités d'alcool, évaluent les scientifiques, qui estiment alors à 360 mg d'alcool par 100 ml de sang le taux d'alcoolémie de l'agent secret en service. Une consommation peut contenir plusieurs unités d'alcool selon le type d'alcool préconisé. Bond a un faible pour les cocktails et les spiritueux, qui composent 55 % de toutes ses consommations, précise l'étude. Notons que le coma et même la mort par l'alcool se situent entre 300 et 400 mg, et au-delà.

Après cette surconsommation, « les gestes de Bond sont un peu plus lents, mais son élocution est encore bonne, font remarquer les scientifiques. Il faut environ 24 heures au foie pour métaboliser cette quantité d'alcool, et ses performances au travail vont être affectées les jours suivants ».

L'alcoolisme de James Bond, tel qu'il l'expose dans sa filmographie, est qualifié de « sévère » puisque il répond à six des onze critères sur la dépendance à l'alcool établis par le DSM-5, la bible médicale des troubles mentaux. Elle met sa vie en danger, mais également celle des autres, puisqu'après avoir bu, Bond prend part à une grande variété d'activités à risque, fait remarquer l'étude. Cela inclut: se battre, conduire des véhicules — y compris des voitures lors de poursuites ou des hélicoptères —, être en contact avec des animaux dangereux ou avoir des relations sexuelles.

Dans *The Man with the Golden Gun*, il doit, à titre d'exemple, après une forte consommation d'alcool, tuer le méchant, retrouver l'agitateur Sol-X et s'échapper d'une île avant qu'elle n'explode. Face au docteur Julius No, il doit, dans les mêmes circonstances éthyliques, opérer une centrale nucléaire, détruire le complexe armé de l'affreux membre du SPECTRE, sauver Honey Ryder et s'échapper d'une île. « L'employeur de Bond, le MI6, devrait se montrer plus responsable et offrir des services d'aide pour lui permettre de gérer son alcoolisme », conclut l'étude.

Dans le passé, James Bond a été scruté par la science pour mesurer son rapport au tabac, ses comportements dangereux, sa psychologie sombre ou sa misogynie. Sa consommation d'alcool avait été à ce jour étudiée par ses livres, mais pas encore par ses films.

Nick Wilson assure d'ailleurs ne pas avoir consommé d'alcool durant cette enquête, qui « impliquait une collecte rigoureuse de données puisées dans près de 50 heures de films. Nous avons abordé cette recherche scientifique de manière très sérieuse, même si ce sujet a une dimension divertissante ».

LEDEVOIR

1265, rue Berri, 8^e étage,
Montréal (Québec) H2L 4X4
Métro Berri-UQAM
Ouvert du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 16 h 30



Suivez-nous
sur LeDevoir.com
et sur nos réseaux
sociaux



RÉDACTION

Téléphone
514 985-3333
Courriel
redaction@ledevoir.com

RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION

Téléphone
514 985-3333

ABONNEMENTS

(du lundi au vendredi
de 7 h 30 à 16 h 30)

Téléphone
514 985-3355
Extérieur de Montréal
1 800 463-7559 (sans frais)
Courriel
abonnements@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-5967

PUBLICITÉ

Téléphone
514 985-3399
Extérieur de Montréal
(sans frais)
1 800 363-0305
Courriel
publicite@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

AVIS PUBLICS ET APPELS D'OFFRES

Téléphone
514 985-3452
Courriel
avisdev@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

PETITES ANNONCES ET PUBLICITÉ PAR REGROUPEMENT

Téléphone
514 985-3322
Courriel
petitesannonces@ledevoir.com
Télécopieur
514 985-3340

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir inc., dont le siège social est situé au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec) H2L 4X4. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel inc., 12800, rue Brault, Saint-Jacques de Mirabel, division de Québec Media, 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. Envoi de publication — Enregistrement no 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007.